BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 4259

84 – VAUCLUSE

TRIBUNAL JUDICIAIRE D'AVIGNON

Extrait de jugement

Date : 10 août 2026.
Autre jugement et ordonnance.
RCS non inscrit.
COPROPRIETE IMMEUBLE MAISON GREGOIRE.
Forme : Syndivat de copropriété.
Activité : Non précisée.
Adresse : 34, rue Georges Clémenceau, 84400 Apt.
Complément de jugement : Avis de désignation d'administrateur provisoire article 29-1 et suivants de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965. Par ordonnance de Monsieur, le Président du Tribunal Judiciaire d'Avignon en date du 10 août 2026, la SCP AJ MEYNET & ASSOCIES, prise en la personne de Maître Robert Louis MEYNET et Maître Typhaine MEYNET, administrateurs Judiciaires, sise : 1 rue Ninon Valin - 84000 Avignon, a été désignée Administrateur Provisoire de la copropriété IMMEUBLE MAISON GREGOIRE (copropriété) sise 34 rue Georges Clémenceau - 84400 Apt pour une durée fixée à douze mois. Conformément aux dispositions de l'article 62-18 du décret n°67-223 du 17 mars 1967, les créanciers sont avisés d'avoir à déclarer leurs créances à l'étude AJ MEYNET & ASSOCIES dans un délai de trois mois à compter de la présente publication. L'exigibilité des créances, autres que les créances publiques et sociales, ayant leur origine antérieurement à cette décision, est suspendue pendant une période de douze mois en application de l'article 29-3 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965. N° RG : 2026/151809